

AVIS D'ADOPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 637-01-2026

Règlement modifiant le règlement 637-2025 décrétant les taux de taxation foncière et ceux applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2026

Lors de la séance ordinaire du 16 février 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 637-01-2026, Règlement modifiant le règlement 637-2025 décrétant les taux de taxation foncière et ceux applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2026.

Ledit règlement numéro 637-01-2026 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER deux mille vingt-six.



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau